



N°04
25/04/2023



Animatrice filière

Marion POMPIER
Chambre d'agriculture
de la Corrèze
marion.pompier@correze.chambagri.fr

Suppléance :
Karine BARRIERE
Chambre d'agriculture
de la Corrèze
k.barriere@correze.chambagri.fr

Rédactrice(s) :
Marion POMPIER ou
Karine BARRIERE
Chambre d'agriculture
de Nouvelle-Aquitaine,
avec l'appui de Virginie VIGUES
Chambre d'agriculture
du Tarn

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Vigne /
Edition Limousin N°04
du 25/04/2023 »*



Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Phénologie

- Stades phénologiques hétérogènes en fonction des cépages et des secteurs. Stade « 4-5 feuilles étalées » pour les plus avancés et « 1^{ère} feuille » pour les plus tardifs.

Mildiou

- La maturité des œufs est atteinte – Le risque reste faible à moyen et dépend des quantités de pluies prévues pour la fin de semaine.

Oïdium

- Le stade de sensibilité est atteint pour les parcelles sensibles et à historique.

Erinose

- Premiers symptômes observés.

Vers de la grappe











- Installer les pièges.

Météo

- Climatologie hivernale (Source Météo France)**

Le week-end du 22-23 avril a cumulé entre 11 et 22 mm.

- Pour les prochains jours**

	Date	Mer 26	Jeu 27	Ven 28	Sam 29	Dim 30
19	Température	9-17	9-23	13-27	12-26	11-22
	Pluie	3-5	0-1	0-1	0-3	6-20
						
87	Température	8-17	11-22	12-23	1-21	11-19
	Pluie	3-4	0-1	1-2	0-2	6-14
						

Le début de semaine sera sec avant le retour des pluies pour la fin de semaine.

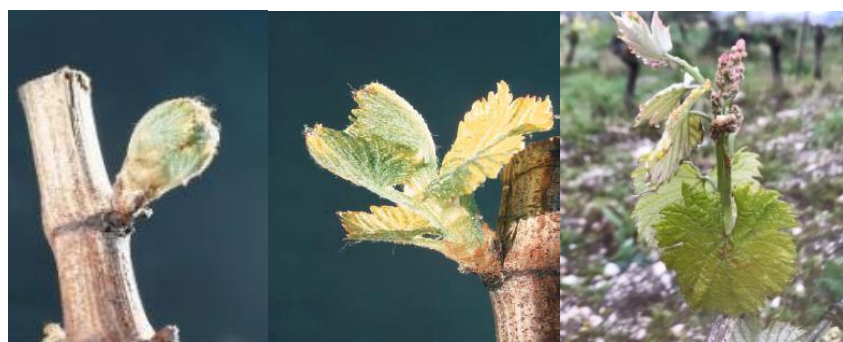
Stades phénologiques

Tableau des stades phénologiques

Cépages	1-2 feuilles étalées	2-3 feuilles étalées	3-4 feuilles étalées	4-5 feuilles étalées	Inflorescences visibles	Boutons floraux agglomérés
Pinot noir						
Gamay						
Chardonnay						
Chenin						
Sauv. blanc						
Merlot						
Cabernet franc						
Cabernet sauv.						

Code couleur : Stade majoritaire (gris) / Stade présent (noir)

La pousse a été plus importante au cours de la semaine écoulée. Les stades phénologiques restent hétérogènes en fonction des cépages.



Stade 5 : Pointe verte

Stade 8-9 : 2 feuilles étalées

Stade 12 : inflorescence visible

Photos IFV / Vivalie – stades selon échelle Eichhorn et Lorenz

Mildiou (*Plasmopara viticola*)

- Maturité des œufs (suivi laboratoire IFV)**

Des germinations en 24 h ont été observées en conditions extérieures.

• Modélisation (Potentiel Système IFV)

Situation au 24 avril : La pression est faible à moyenne. Les tous premiers œufs sont mûrs entre le 9 et le 17 avril sur les secteurs (respectivement) de Verneuil sur Vienne et de Branceilles.

La masse des œufs est mûre depuis le 22 avril à Verneuil. Aucune contamination pré-épidémique n'a été modélisée.

Simulation du 25 avril au 2 mai : La pression devrait rester faible à moyenne.

La masse des œufs devraient être mûre entre le 22 et le 29 avril suivant la précocité des secteurs.

25mm sont nécessaires pour engendrer des contaminations épidémiques.

Clés d'interprétation de Potentiel Système :

Les contaminations pré-épidémiques sont des épisodes de contaminations de faible ampleur et souvent non-identifiées au vignoble. A la différence **des contaminations épidémiques** qui sont caractéristiques du démarrage de l'épidémie, **les contaminations pré-épidémiques** sont généralement sans gravité.

Rappelons que les **contaminations épidémiques** ne sont possibles que lorsque la **masse des œufs d'hiver** atteint sa maturité (à ne pas confondre avec les premiers œufs précoces).

Évaluation du risque : les données du laboratoire conjuguées à celles du modèle indiquent que la masse des œufs est mûre.

Rappelons que les premières contaminations épidémiques ne peuvent se produire qu'aux conditions suivantes :

+ la végétation est réceptive (stade sensible dès l'éclatement du bourgeon)	OUI
+ les œufs de mildiou ont atteint un stade de maturité suffisant	OUI
+ les conditions climatiques permettent de générer des projections de spores, généralement sur la végétation au bas des souches (T° moyenne > 11°C et pluviométrie suffisante)	25 mm nécessaires

Évaluation du risque : des contaminations épidémiques pourraient se produire avec 25 mm de pluies. Surveillez l'évolution des prévisions météorologiques.

Black rot (*Guignardia bidwellii*)

• Éléments de biologie

Les premières contaminations peuvent s'opérer dès le stade 2-3 feuilles étalées (stade 9) **à partir de baies « momifiées » restées sur les souches.**

Lorsque le champignon rencontre des conditions favorables au printemps (**présence d'inoculum, pluies et températures supérieures à 9°C**), les contaminations peuvent être précoces.

Dans les situations ayant subi de **fortes attaques** les années antérieures, et en présence, notamment, de **baies momifiées**, il pourrait être nécessaire **d'anticiper la période de risque** (plus précoce que la période de risque « classique » du mildiou. **Dans ces situations, il existe un risque de contaminations en période pluvieuse dès l'étalement des feuilles.**

• Situation au vignoble

Globalement, la pression 2022 a été faible.

Évaluation du risque : soyez vigilants sur les parcelles fortement impactées les années précédentes.

Mesures prophylactiques : elles servent à diminuer les sources d'inoculum primaire :

les rameaux porteurs de chancres et les grappes avec des baies momifiées restées sur les souches doivent être éliminés à la taille et sortis de la parcelle. Sur les vignes conduites en taille rase ou non taille, les grappes momifiées représentent un facteur de risque important.

Oïdium (*Erysiphe necator*)

• Éléments de biologie

Pour les situations à haut risque (cépages sensibles, fortes attaques les années précédentes) : la période de risque démarre au stade 2-3 feuilles étalées.

Pour les parcelles peu sensibles : la période de sensibilité démarre au stade boutons floraux séparés (stade 17, boutons floraux séparés)

Évaluation du risque : le risque est en cours pour les parcelles/cépages sensibles (par exemple : Chardonnay). Sur la majorité des parcelles, la période de sensibilité ne démarre qu'au stade « boutons floraux séparés ».

Techniques alternatives : l'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace. Consultez la liste des produits de bio-contrôle en [cliquant ici](#).

Erinose (*Colomerus vitis*)

• Éléments de biologie

Sur les parcelles à risque (régulièrement attaquées), les dégâts peuvent apparaître très précocement, dès le stade pointe verte. Ainsi, des galles peuvent être visibles sur les premières feuilles à la base des rameaux. Lors d'attaques importantes au printemps, l'érinose peut gêner le développement des jeunes pousses et provoquer un avortement des fleurs.

• Situation dans les parcelles

Observations des premiers symptômes.

Évaluation du risque : La surveillance doit être accrue sur les parcelles ayant subi de fortes attaques d'érinose lors des campagnes précédentes. Les stratégies de gestion du risque dans les parcelles les plus sensibles reposent sur une régulation précoce des populations (1ères feuilles étalées), avant leur phase de multiplication.

Techniques alternatives : L'utilisation de moyens de biocontrôle est possible et efficace. Consultez la [liste des produits de bio-contrôle](#).

• Note nationale Biodiversité – Abeilles sauvages

Cette note vise à accompagner la démarche agro-écologie portée par le Bulletin de Santé du Végétal.

Elle propose une synthèse en 2 pages sur un volet biodiversité associé à la santé générale des agrosystèmes.

Consultez la, en cliquant sur l'image ci-dessous :



FLASH D'ALERTE PHYTOSANITAIRE

XYLELLA FASTIDIOSA



La détection de la bactérie *Xylella fastidiosa*, sous espèce *fastidiosa*, sur un plant de *Vitis vinifera* âgé de 20 ans, d'une parcelle de 2 hectares située dans le centre du Portugal (comté de Fundão), a été officiellement confirmée **le 25 mars 2023**.

C'est la première détection de cette souche responsable de la maladie de Pierce sur le territoire continental de l'Union Européenne. Elle a été antérieurement détectée sur l'île de Majorque en 2016.

Symptômes de la maladie de Pierce :

Le dessèchement rapide et soudain d'une partie des feuilles qui se nécrosent, tandis que les tissus adjacents deviennent jaunes ou rouges, constitue l'un des symptômes typiques de la maladie. Le dessèchement se propage sur toute la feuille qui finit par se détacher et tomber en laissant le pétiole accroché au sarment.

Réglementation et lutte phytosanitaire :

Xylella fastidiosa est classé comme un organisme de quarantaine prioritaire dans l'Union européenne, visé par un plan d'urgence pour faire face à son introduction sur le territoire (instruction technique DGAL /SAS/2021-469). **Il n'existe aucun moyen de lutte curative contre *Xylella fastidiosa*. La lutte obligatoire contre cette maladie passe par la destruction rapide des plants contaminés et le contrôle des populations d'insectes vecteurs.**

Un plan de surveillance officielle renforcé est mis en œuvre sur l'ensemble du territoire de Nouvelle-Aquitaine en 2023. L'ensemble des organisations professionnelles de la viticulture ainsi que les viticulteurs eux-mêmes sont invités à contribuer à cette surveillance afin d'assurer une capacité de détection précoce de tout plant contaminé et ainsi de limiter le risque de diffusion de la maladie non seulement au vignoble mais aussi aux autres cultures sensibles.

Toute suspicion de la présence de la maladie doit être signalée sans délai à la DRAAF/SRAL :
sral.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr

Prochain BSV, le 3 mai

Les structures et collectifs partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Limousin sont les suivantes : Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle Aquitaine, la Chambre Départementale d'Agriculture de Corrèze, la Fédération des Vins de la Corrèze (M MAGE), le Syndicat Viticole du Vin Paillé de la Corrèze (M.Roche) et les producteurs du groupe 30000 VITI CORREZE.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "